

HUMEDALES



Ramsar COP8 DOC. 1, Rev.3

8e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971)

«Les zones humides : l'eau, la vie et la culture »
Valence, Espagne, 18 au 26 novembre 2002

Ordre du jour et programme provisoires

Ordre du jour provisoire

- I Inauguration de la Session
- II Allocutions générales
- III Adoption de l'ordre du jour
- IV Adoption du Règlement intérieur
- V Élection du président et des vice-présidents et remarques du président
- VI Nomination du Comité de vérification des pouvoirs et de tout autre comité
- VII Admission des observateurs
- VIII Rapport du Président du Comité permanent de la Convention
- IX Rapport du Secrétaire général et aperçu de la mise en œuvre de la Convention à l'échelon mondial d'après les rapports nationaux soumis par les Parties contractantes
- X Questions découlant des Résolutions et Recommandations de sessions précédentes de la Conférence des Parties contractantes
- XI Plan stratégique de la Convention, 2003-2008
- XII Plan de travail de la Convention, 2003-2005
- XIII Rapport sur l'état des finances et budget proposé pour la période triennale 2003-2005
- XIV Examen des projets de résolutions et recommandations soumis par les Parties contractantes et le Comité permanent
- XV Rapport du Comité de vérification des pouvoirs
- XVI Rapports et recommandations des séances techniques
- XVII Nomination des membres du Groupe d'évaluation scientifique et technique
- XVIII Adoption des résolutions et recommandations
- XIX Élection des Parties contractantes qui siègeront au Comité permanent
- XX Date et lieu de la prochaine session ordinaire de la Conférence des Parties contractantes
- XXI Divers
- XXII Adoption du rapport de la 8e Session de la Conférence des Parties contractantes
- XXIII Clôture de la Session

Séances techniques:

1. Principaux enjeux et nouvelles possibilités pour les zones humides, l'eau et la durabilité

2. Bases pour l'utilisation durable : inventaire et évaluation des zones humides
3. Diversité biologique mondiale et pérennité de la vie humaine: la Liste Ramsar des zones humides d'importance internationale
4. Gérer les zones humides dans l'optique de l'utilisation durable et du bien-être des populations
5. Les aspects culturels des zones humides comme instrument de leur conservation et utilisation durable

COP8 de Ramsar

Ordre du jour annoté et programme provisoires

Dimanche 17 novembre 2002

09h00 - 17h00	Réunion du Comité permanent (qui devient le Comité de la Conférence) sur le lieu de réunion de la Conférence
09h00 - 20h00	Inscription des participants
Soirée	Libre pour consultations informelles

PREMIER JOUR - Lundi 18 novembre 2002

07h30 -18h00 Inscription (suite)

09h30 TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT ÊTRE ASSIS POUR L'ARRIVÉE DES DIGNITAIRES

10h00 Séance plénière

I/II Inauguration de la Session
La Conférence est inaugurée par d'éminents représentants du royaume d'Espagne et de son gouvernement, ainsi que par le Président du Comité de la Conférence puis suivent des allocutions du Secrétaire général et de personnalités invitées. Les prix Ramsar 2002 pour la conservation des zones humides sont remis lors de la cérémonie d'inauguration.
(http://www.ramsar.org/key_awards2002_report.htm)

La séance est brièvement levée mais les participants restent assis pendant que les dignitaires quittent la salle

Le président du Comité de la Conférence ouvre à nouveau la séance plénière

III Adoption de l'ordre du jour
La Conférence examine le document **Ramsar COP8 Doc.1, Rev.3: Ordre du jour et programme provisoires**, et adopte l'ordre du jour et le programme de la présente Session. Note: si nécessaire, un nouveau document révisé (Rev.4) sera distribué à l'inscription.

IV Adoption du Règlement intérieur
La Conférence examine le document **Ramsar COP8 Doc.2: Règlement intérieur** et adopte le Règlement pour la 8e Session. Note: le Règlement intérieur a été adopté par la COP7 de Ramsar et aucun changement n'est proposé. Toutefois, l'Article 6.4 de la Convention stipule: «La Conférence des Parties contractantes adopte un règlement intérieur à chacune de ses sessions».

V Élection du président et des vice-présidents
Conformément au Règlement intérieur, la Conférence procède à l'élection du président et de deux vice-présidents de la Session sur la base des propositions du Comité de la Conférence.

Remarques du président

Signature de l'accord relatif au «Fonds Danone-Évian pour l'eau, en appui à la Convention de Ramsar – Programme 2003-2006» entre le Président directeur général du Groupe Danone, M. Franck Riboud et le Secrétaire général de la Convention

Déclaration du Forum mondial sur la diversité biologique à sa 17^e session

Déclaration de la Conférence mondiale des ONG et des communautés locales sur les zones humides: « Ramsar, 30 ans plus tard »

13h00 - 15h00

Déjeuner

15h00 - 18h30

Séance plénière

VI

Nomination du Comité de vérification des pouvoirs et de tout autre Comité

Conformément au Règlement intérieur, la Conférence nomme un Comité de vérification des pouvoirs sur la base des propositions du Comité de la Conférence et peut constituer tout autre comité pour aider la Conférence à s'acquitter de ses fonctions. La COP peut établir un Comité du Plan stratégique 2003-2008 et du Plan de travail 2003-2005; un Comité des finances et du budget; et un Comité sur le contenu et la durée des futures sessions ordinaires de la Conférence des Parties contractantes.

Le programme proposé pour les réunions de ces comités, s'ils sont établis, est joint en annexe, sous réserve de l'approbation du Comité de la Conférence. Un programme définitif sera distribué lorsque la COP aura pris une décision à cet effet.

Le Bureau Ramsar porte à l'attention du Comité de la Conférence une proposition d'établissement de plusieurs groupes de contact pour trouver un consensus concernant les projets de résolutions suivants: DR 1 ; DR 2 ; DR 3 ; DR 10 ; DR 14 ; DR 15 ; DR 18 ; DR 19 et DR 34. Si elle est acceptée, la proposition devrait être examinée sous ce point de l'ordre du jour de sorte que les groupes de contact puissent commencer leur travail le mardi 19 novembre.

VII

Admission des observateurs

Des institutions ou organisations internationales et des organisations nationales gouvernementales et non gouvernementales ont toujours été admises à participer aux sessions de la Conférence des Parties, à moins que les Parties présentes n'en décident autrement (un document de la COP contenant la liste des observateurs inscrits sera présenté à la Conférence).

Thèmes clés pour la Convention - Intervention spéciale par un orateur invité :

Résultats du Sommet mondial du développement durable, présentés par S.E. M. Mohammed Valli Moosa, ministre des Affaires environnementales et du tourisme de la République d'Afrique du Sud

Gestion durable des ressources d'eau : la nécessité d'une approche intégrée des écosystèmes, par M. Philippe Roch, Secrétaire d'État,

Office fédéral des forêts, de l'environnement et du paysage de la Suisse, pays hôte du Bureau Ramsar

VIII Rapport du Président du Comité permanent de la Convention

- a) Le Président du Comité permanent présente son rapport sur les activités du Comité permanent durant la période triennale écoulée, assorti, au besoin, de recommandations relatives aux travaux futurs du Comité. (Document COP8 DOC.3).
- b) Le Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) présente son rapport sur les activités du GEST durant la période triennale écoulée, assorti de recommandations relatives aux travaux futurs du Groupe. (Document COP8 DOC.4).

19h00 - 21h30

Réception de bienvenue pour tous les participants, organisée par la Generalitat Valenciana (gouvernement de la Communauté autonome de Valence) dans les locaux de la Cité des arts et des sciences où se réunit la Conférence.

DEUXIÈME JOUR - Mardi 19 novembre 2002

08h00 - 09h00 Réunion du Comité de la Conférence

09h30 - 13h00 Séance plénière

IX Rapport du Secrétaire général

Le Secrétaire général présente son rapport sur l'application du Plan de travail de la Convention, 2000-2002 et un aperçu de la mise en œuvre de la Convention, d'après les rapports nationaux soumis par les Parties contractantes. (Document COP8 DOC. 5). Débat général.

X Questions découlant des Résolutions et Recommetations de sessions précédentes de la Conférence des Parties contractantes

Note : toutes les questions pertinentes sont couvertes dans les projets de résolutions soumis à la COP et seront donc examinées sous le point XIV de l'ordre du jour.

Intervention spéciale sur la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides en Espagne

XI Le Plan stratégique de la Convention, 2003-2008. Introduction et premier débat général. (Document COP8 - DR 25).

XII Le Plan de travail de la Convention, 2003-2005. Introduction et premier débat général. Document COP8 - DR 26 (voir la note dans la liste des documents de la COP8) : Mise en œuvre du Plan stratégique 2003-2008 pendant la période triennale 2003-2005 et Rapports nationaux à la COP9 de Ramsar.

Thèmes clés pour la Convention: Intervention spéciale par un orateur invité

L'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire et sa pertinence pour la Convention de Ramsar, par Mme Angela Cropper, Coprésidente du Groupe d'évaluation

Note : cet exposé sera suivi d'une activité parallèle sur le même sujet qui aura lieu dans la salle des plénières, de 13h15 à 14h45, avec interprétation simultanée.

13h00 - 15h00

Déjeuner

15h00 - 18h00

Séance plénière

XIII Rapport sur l'état des finances présenté par le Président du Sous-groupe des finances du Comité permanent et budget proposé pour la période triennale 2003-2005. (Document COP8-DR 27). Débat général

XIV Examen des propositions de résolutions et recommandations soumises par les Parties contractantes et le Comité permanent.
Première discussion des projets qui ne seront pas examinés en séance technique ou sous un autre point de l'ordre du jour, ce qui permettra de recevoir des propositions d'amendement et de rechercher un consensus avant que les projets finals de décisions ne soient présentés pour adoption, le dernier jour de la Conférence. Les 22 projets de résolutions et de recommandations suivants devraient être présentés sous ce point de l'ordre du jour: DR 12 et DR 20 à DR 24 inclus; DR 28/28bis à DR 43 inclus.

(Note: durant la réunion, les Parties contractantes pourront soumettre de nouveaux projets de décisions au Comité de la Conférence à condition que ces nouveaux projets traitent a) de questions urgentes résultant des débats de la réunion et/ou b) d'une évolution de la situation qu'il était impossible de prévoir.)

TROISIÈME JOUR - Mercredi 20 novembre 2002

08h00 - 09h00

Réunion du Comité de la Conférence

09h30 - 12h30

Réunions régionales afin d'examiner en profondeur la mise en œuvre de la Convention dans chaque région, les propositions soumises à la Conférence et les thèmes de discussion pour les séances techniques.
Un ordre du jour séparé a été préparé pour ces réunions régionales:

Afrique: Salle Arcada 1
Les Amériques: Salle des plénières
Asie: Salle Arcada 2
Europe: Auditorio
Océanie: Salle Ciencia 1

Voir les documents sur la mise en œuvre au niveau des régions : COP8 DOC. 25 (Afrique) ; COP8 DOC. 26 (Asie) ; COP8 DOC. 27 (Europe) ; COP8 DOC. 28 (Région néotropicale) ; COP8 DOC. 29 (Amérique du Nord) ; et COP8 DOC. 30 (Océanie).

12h30 - 15h00

Déjeuner

SÉANCES TECHNIQUES

Les séances techniques organisées à l'occasion des sessions de la COP de Ramsar font partie intégrante du programme de la Conférence mais ne constituent pas, comme les séances plénières, des séances officielles de la Conférence car tous les participants - délégués des Parties contractantes et observateurs - participent aux débats des séances techniques sur pied d'égalité. Comme leur nom l'indique, les séances techniques ont pour objet de traiter de questions très importantes pour la Convention, d'un point de vue technique. Chaque séance technique discute des projets de résolutions et recommandations en rapport avec les thèmes de la séance technique et peut proposer des amendements qui sont alors étudiés en plénière et peuvent être adoptés dans les décisions de la Conférence.

15h00 -19h00 Séance technique 1: Principaux enjeux et nouvelles possibilités pour les zones humides, l'eau et la durabilité

15h00 - 16h30 Table ronde d'experts invités dans la salle des plénières:

- 1.1 Une contribution à la lutte contre la crise mondiale de l'eau douce: Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides (Document COP8-DR1)
- 1.2 Le rapport de la Commission mondiale des barrages et sa pertinence pour la Convention de Ramsar (Document COP8-DR2)
- 1.3 Les changements climatiques et les zones humides : effets, adaptation et atténuation (Document COP8-DR3)
- 1.4 Questions relatives aux zones humides dans la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) (Document COP8-DR4)
- 1.5 Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions (Document COP8-DR5).

17h00 - 19h00 Discussion des thèmes de cette séance technique et examen des projets de décisions concernant chaque thème. La discussion aura lieu en quatre groupes régionaux:

Afrique:	Salle Arcada 1
Les Amériques:	Salle des plénières
Asie et Océanie:	Salle Arcada 2
Europe:	Auditorio

Tous les participants sont les bienvenus.

20h30 Dîner offert par le ministère de l'Environnement de l'Espagne aux chefs de délégation

QUATRIÈME JOUR - Jeudi 21 novembre 2002

08h00 - 08h45 Réunion du Comité de la Conférence

09h00 – 13h00 Séance technique 2: Bases pour l'utilisation durable: inventaire et évaluation des zones humides

09h00 - 10h30 Table ronde d'experts invités dans la salle des plénières:

- 2.1 Améliorer les outils d'identification des atouts des zones humides: lacunes et harmonisation des orientations Ramsar sur les caractéristiques écologiques, l'inventaire, l'évaluation et le suivi des zones humides et Cadre Ramsar pour l'inventaire des zones humides (Documents COP8-DR6 ; DR7 et DOC. 16).
- 2.2 Évaluation et rapport sur l'état et les tendances des zones humides, et mise en œuvre de l'Article 3.2 de la Convention concernant les changements dans les caractéristiques écologiques des sites Ramsar (Document COP8-DR8)
- 2.3 Études d'impact: Lignes directrices pour l'intégration des questions relatives à la diversité biologique dans la législation et/ou les processus d'EIE et dans l'évaluation environnementale stratégique adoptée par la CDB, et leur pertinence pour la Convention de Ramsar. (Document COP8-DR9).

11h00- 13h00 Discussion des thèmes de cette séance technique et examen des projets de décisions concernant chaque thème. La discussion aura lieu en quatre groupes régionaux:

Afrique:	Salle Arcada 1
Les Amériques:	Salle des plénières
Asie et Océanie:	Salle Arcada 2
Europe:	Auditorio

Tous les participants sont les bienvenus.

13H00 -15H00

Déjeuner

15h00 - 19h00

Séance technique 3: Diversité biologique mondiale et pérennité de la vie humaine: la Liste Ramsar des zones humides d'importance internationale

15h00 - 16h30 Table ronde d'experts invités dans la salle des plénières:

- 3.1 Mettre au point de nouvelles approches de l'utilisation de la Liste Ramsar comme instrument du développement durable (Documents COP8 DOC. 31 et COP8 – DR10)
- 3.2 Orientations complémentaires pour identifier et inscrire, sur la Liste de Ramsar, des tourbières, des mangroves, des récifs coralliens et des prairies humides (Document COP8 – DR11)
- 3.3 Améliorer l'information sur les zones humides d'importance internationale (sites Ramsar) (Documents COP8 - DR13 et COP8 - DOC. 33)
- 3.4 Le Portail Ramsar : ses fonctions et son potentiel (Document COP8 DOC.34).

17h00- 19h00 Discussion des thèmes de cette séance technique et examen des projets de décisions concernant chaque thème. La discussion aura lieu en quatre groupes régionaux:

Afrique:	Salle Arcada 1
Les Amériques:	Salle des plénières
Asie et Océanie:	Salle Arcada 2
Europe:	Auditorio

Tous les participants sont les bienvenus.

20h30 - 22h00

Réunions régionales pour décider de recommandations à la séance plénière concernant les Parties contractantes qui seront élues au Comité permanent

Afrique: Salle Arcada 1
Région néotropicale: Salle des plénières
Asie: Salle Arcada 2
Europe: Auditorio
Amérique du N: Salle Ciencia 1
Océanie: Salle Ciencia 2

CINQUIÈME JOUR - Vendredi 22 novembre 2002

08h00 - 08h45

Réunion du Comité de la Conférence

09h00 - 13h00

Séance technique 4: Gérer les zones humides dans l'optique de l'utilisation durable et du bien-être des populations

09h00 - 10h30 Table ronde d'experts invités dans la salle des plénières:

- 4.1 Planification de la gestion pour la conservation et l'utilisation rationnelle efficaces: Nouvelles Lignes directrices relatives aux plans de gestion des sites Ramsar et autres zones humides (Document COP8-DR.14)
- 4.2 Le Registre de San José des sites bien gérés (Document COP8-DR.15)
- 4.3 Principes et lignes directrices pour la restauration des zones humides (Document COP8-DR.16)
- 4.4 Lignes directrices pour une action globale pour les tourbières (Document COP8-DR.17)
- 4.5 Lignes directrices sur les espèces envahissantes et les zones humides (Document COP8-DR.18).

11h00- 13h00 Discussion des thèmes de cette séance technique et examen des projets de décisions concernant chaque thème. La discussion aura lieu en quatre groupes régionaux Ramsar:

Afrique: Salle Arcada 1
Les Amériques: Salle des plénières
Asie et Océanie: Salle Arcada 2
Europe: Auditorio

Tous les participants sont les bienvenus.

13h00 - 15h00

Déjeuner

15h00 - 19h00

Séance technique 5: Les aspects culturels des zones humides comme instrument de leur conservation et utilisation durable

15h00 - 16h30 Table ronde d'experts invités dans la salle des plénières:

- 5.1 Principes directeurs des aspects culturels des zones humides (Document COP8-DR.19)

5.2 Différentes perspectives sur la culture et les zones humides (présentation audio-visuelle).

17h00- 19h00 Discussion des thèmes de cette séance technique et examen des projets de décisions concernant chaque thème. La discussion aura lieu en quatre groupes régionaux:

Afrique:	Salle Arcada 1
Les Amériques:	Salle des plénières
Asie et Océanie:	Salle Arcada 2
Europe:	Auditorio

Tous les participants sont les bienvenus.

SIXIÈME JOUR – Samedi 23 novembre 2002

08h00 - 09h00 Réunion du Comité de la Conférence

09h30 - 13h00 Séance plénière

XV Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (un document Ramsar COP8 sera présenté à la Conférence). Conformément au Règlement, le Comité de vérification des pouvoirs aura besoin des pouvoirs des délégués des Parties contractantes, en anglais, français ou espagnol, sur papier à en-tête officiel et **signés par le chef de l'État ou du gouvernement et/ou le ministre des Affaires étrangères, ou par un haut fonctionnaire dûment habilité à accréditer des représentants de l'État aux réunions internationales.**

Thèmes clés pour la Convention: Intervention spéciale par un orateur invité

Une inscription sur la Liste de Ramsar renforce l'efficacité de la gestion des zones humides d'importance internationale, par Gonzalo Castro, Département de l'environnement, Banque mondiale (actuellement Chef de groupe pour la biodiversité, Secrétariat du FEM)

XI, XII, XIII Rapports sur les débats des réunions du Comité du Plan stratégique et du Plan de travail, du Comité des finances et du budget, et du Comité sur le contenu et la durée des futures COP de Ramsar (au cas où ils seraient établis).
Discussion et harmonisation des points de vue.

13h00 - 15h00 Déjeuner

15h00 - 18h00 Séance plénière

XVI Rapports et recommandations des séances techniques
Les rapporteurs des quatre groupes de discussion régionaux préparent un bref rapport de synthèse sur les conclusions concernant chacun des thèmes analysés durant les cinq séances techniques. Ce sera l'occasion d'aborder tout point de divergence, dans le but de parvenir à un consensus afin de préparer le projet final des résolutions et recommandations qui seront adoptées par la COP8 de Ramsar.

- XVII Nomination des membres du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)
La COP devrait prendre une décision, du moins de principe, concernant le projet de résolution COP8 – DR28 et 28 bis sur le *Modus operandi* du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST).

20h30 **Dîner offert aux participants par le gouvernement municipal de la ville de Valence**

SEPTIÈME JOUR – Dimanche 24 novembre 2002

LIBRE POUR EXCURSIONS, CE QUI PERMETTRA AU SECRÉTARIAT DE PRÉPARER LES VERSIONS FINALES DES PROJETS DE DÉCISIONS QUI SERONT EXAMINÉS ET ADOPTÉS PAR LA CONFÉRENCE

CINQ EXCURSIONS D'UNE JOURNÉE, REPAS COMPRIS, SONT GÉNÉREUSEMENT OFFERTES PAR LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ AUTONOME DE VALENCE (pour de brèves descriptions, voir http://www.ramsar.org/cop8_reg_index_f.htm)

LES PARTICIPANTS SONT PRIÉS DE RETIRER LE BILLET CORRESPONDANT À L'EXCURSION DE LEUR CHOIX AU MOMENT DE L'INSCRIPTION À LA COP.

HUITIÈME JOUR – Lundi 25 novembre 2002

08h00 - 09h00 Réunion du Comité de la Conférence

09h30 - 13h00 Séance plénière

- XVII Nomination des membres du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST). La COP devrait avoir pris une décision, du moins de principe, concernant le projet de résolution COP8 – DR28 et 28 bis. Au cas où la COP aurait rejeté la proposition selon laquelle les membres du GEST seront nommés par le Comité permanent d'après la liste de candidats soumise par les Parties, un document sera présenté qui contiendra les propositions du Comité permanent concernant la nomination, par la COP, des experts techniques et scientifiques qui siégeront au GEST, à titre personnel, dans la période allant de la clôture de la COP8 à la clôture de la COP9. Le Comité permanent préparera sa proposition d'après la liste de candidats soumise par les Parties contractantes avant la date limite du 18 octobre 2002.

XVIII Adoption des résolutions et recommandations de la Conférence

13h00 - 15h00 Déjeuner

15h00 - 19h00 Séance plénière

XVIII Adoption des résolutions et recommandations de la Conférence (suite)

NEUVIÈME JOUR – mardi 26 novembre 2002

- 08h00 - 09h00 Réunion du Comité de la Conférence
- 09h30 - 13h00 Séance plénière**
- XVIII Adoption des résolutions et recommandations de la Conférence (suite)
- 13h00 - 15h00 Déjeuner
- 15h00 - 17h00 Séance plénière**
- XIX Élection des Parties contractantes qui siégeront au Comité permanent.
Sur la base des propositions soumises par les six régions Ramsar, la Conférence élit les pays qui siégeront au Comité permanent de la clôture de la 8e Session de la COP à la clôture de la 9e Session. (Le nouveau Comité permanent se réunit immédiatement après la clôture de la COP8 de Ramsar, dans la salle Auditorio et, conformément au Règlement intérieur, désigne le Président et le Vice-président du Comité ainsi que les pays qui siégeront au Sous-groupe des finances et à tout autre sous-groupe qui aurait pu être établi.)
- XX Date et lieu de la prochaine session ordinaire de la Conférence des Parties contractantes. La Conférence examine la date et le lieu de réunion de la 9e Session de la Conférence des Parties contractantes qui, en principe, devrait avoir lieu en 2005, sur la base des invitations reçues des Parties contractantes. (Document COP8 DOC.13).
- XXI Divers
- XXII Adoption du rapport de la 8e Session de la Conférence des Parties contractantes
- XXIII Clôture de la Session
La cérémonie de clôture comprendra de brèves interventions des groupes régionaux, du Secrétaire général, de représentants des ONG, entre autres, et d'un représentant du gouvernement de l'Espagne qui prononcera officiellement la clôture de la Session.

Projet de programme des réunions des comités de la COP, s'ils sont établis

Comité du Plan stratégique 2003-2008 et du Plan de travail 2003-2005

Mardi 19 novembre, 08h00-09h15 (Lieu : Arcada 1) et 18h15-22h00 (Lieu : Auditorio)

Mercredi 20 novembre, 08h00-09h15 (Lieu: Arcada 1) et 19h15-22h00 (Lieu: Auditorio)

Jeudi 21 novembre, 08h00-09h15 (Lieu: Arcada 1) et 13h15-14h45 (Lieu: Auditorio)

Vendredi 22 novembre, 13h15-14h45 et 19h15-22h00 (Lieu: Auditorio)

Vu l'importance de ce Comité, le Bureau a organisé des services d'interprétation simultanée pour ses réunions, selon le programme proposé.

Comité des finances et du budget

Mardi 19 novembre, 18h15-22h00 – Lieu: Arcada 3B

Mercredi 20 novembre, 19h15-22h00 – Lieu: Arcada 3B

Le Comité peut organiser d'autres réunions si nécessaire.

Comité sur le contenu et la durée des futures sessions ordinaires de la Conférence des Parties contractantes

Mardi 19 novembre, 18h15-22h00 – Lieu: Ciencia 2

Le Comité peut organiser d'autres réunions si nécessaire.

Projet de programme des réunions des groupes de contact, s'ils sont établis

Groupe de contact sur COP8 – DR 1 (attribution d'eau) et COP8 - DR 2 (Rapport CMB)

Mardi 19 novembre, 08h00 – 09h15 et 13h15 – 14h45

Salle Ciencia 2

Groupe de contact sur COP8 – DR 18 (espèces envahissantes)

Mardi 19 novembre, 08h00 – 09h15; 13h15 – 14h45; et 18h15 – 22h00

Salle Ciencia 4

Groupe de contact sur COP8 – DR 3 (changements climatiques)

Mardi 19 novembre, 13h15 – 14h45 et 18h15 – 22h00

Salle Ciencia 3

Groupe de contact sur COP8 – DR 14 (plans de gestion) et COP8 – DR 15 (Registre de San José)

Mardi 19 novembre, 08h00 – 09h15 et 20h15 – 22h30

Salle Arcada 1

Groupe de contact sur COP8-DR 28 /28 bis (*modus operandi* du GEST)

Mardi 19 novembre, 18h15 – 22h00

Salle Arcada 3A

Groupe de contact sur COP8-DR 10 (cadre stratégique pour la Liste de Ramsar) et projets de résolutions en rapport

Mercredi 20 novembre, 08h00 – 09h15 et 20h15 – 22h00

Salle Arcada 2

Groupe de contact sur COP8-DR 19 (aspects culturels)

Mercredi 20 novembre, 08h00 – 09h15; 13h15 – 14h45; et 18h15 – 22h00

Salle Ciencia 4

Groupe de contact sur COP8-DR 34 (agriculture)

Mercredi 20 novembre, 08h00 – 09h15 et Jeudi, 21 novembre, 08h00 – 09h15

Salle Ciencia 2

Tous les Groupes de contact devraient travailler en anglais, langue qui devrait être utilisée pour rédiger, à moins que la majorité des personnes présentes à une séance particulière en décide autrement.